

La veille municipale

mercredi 6 août 2008
volume 11, numéro 32
ISSN 1492-0670

Dans ce numéro

1 Lois municipales modifiées

Règlements municipaux modifiés

Gazette officielle du Québec, Partie 2, fascicule n° 32 du 6 août 2008

Gazette officielle du Québec, Partie 1, fascicule n° 31 du 2 août 2008

Gaudet Éditeur Ltée
5278, rue Nantel
Saint-Hubert (Québec) J3Y 9A7
514/893-2526 (téléphone)
1-800/481-8702 (no sans frais)
514/893-0244 (télécopieur)
info@gaudet.qc.ca
<http://www.gaudet.qc.ca/>



GAUDET
ÉDITEUR LTÉE

Vous avez fait le meilleur choix en vous procurant **ACCÈS LÉGAL**^{md} : la bibliothèque législative **la plus à jour, la plus exhaustive et la plus conviviale**. Bon travail!

*Jules Édouard Gaudet, avocat
directeur général*

Lois municipales modifiées

Aucune modification cette semaine.

Règlements municipaux modifiés

Décret concernant la désignation et la délimitation des terres du domaine de l'état, [R.R.Q., c. C-61.1, D. 573-87 du 08-04-87, (1987) 119 G.O. 2, 2376], ann. 111.

Décret concernant le remplacement de l'annexe 111 du décret n° 573-87 du 8 avril 1987 concernant la désignation et la délimitation des terres du domaine de l'État, A.M. 2008-032 du 21-07-08, (2008) 140 G.O. 2, 4520.

Règlement sur l'évacuation et le traitement des eaux usées des résidences isolées, R.R.Q., 1981, c. Q-2, r. 8, aa. 3, 31.1, 39.2, intitulé de la section XVI, 90.1.

Règlement modifiant le Règlement sur l'évacuation et le traitement des eaux usées des résidences isolées, D. 777-2008 du 23-07-08, (2008) 140 G.O. 2, 4516, aa. 1-5.

Gazette officielle du Québec, Partie 2, fascicule n° 32 du 6 août 2008

ARRÊTÉS MINISTÉRIELS

Mise en oeuvre du Programme général d'aide financière lors de sinistres relativement aux pluies abondantes

survenues les 22 et 23 juillet 2008, dans des municipalités du Québec.

A.M. 0049-2008 du 24-07-08, (2008) 140 G.O. 2, 4536.

Mise en oeuvre du Programme général d'aide financière lors de sinistres relativement à la tempête de grêlons survenue le 2 juin 2008, dans la municipalité d'Oka.

A.M. 0050-2008 du 24-07-08, (2008) 140 G.O. 2, 4537.

ERRATUM

Mise en oeuvre du Programme d'aide financière relatif à l'imminence de mouvements de sol au bénéfice de la propriétaire de la résidence principale sise au 148-4, route du Pont, dans la Ville de Lévis.

Erratum, (2008) 140 G.O. 2, 4539.

Mise en oeuvre du Programme d'aide financière relatif à l'imminence de mouvements de sol au bénéfice du propriétaire de la résidence principale sise au 1171, chemin de la Vallée-Missisquoi, dans la Ville de Sutton.

Erratum, (2008) 140 G.O. 2, 4539.

Mise en oeuvre du Programme général d'aide financière lors de sinistres relativement aux pluies abondantes survenues entre le 14 et le 17 juin 2008, dans des municipalités du Québec.

Erratum, (2008) 140 G.O. 2, 4539.

Gazette officielle du Québec, Partie 1, fascicule n° 31 du 2 août 2008

AMÉNAGEMENT ET L'URBANISME, LOI SUR L'...

MRC D'ACTON (Prolongation de délai pour permettre d'adopter un document visé).

Avis, (2008) 140 G.O. 1, 667.

MRC DES JARDINS-DE-
NAPIERVILLE (*Prolongation de délai
pour permettre d'adopter un document
visé*).

Avis, (2008) 140 G.O. 1, 667.

MUNICIPALITÉ DE DELSON
(*Prolongation de délai pour permettre
d'adopter un document visé*).

Avis, (2008) 140 G.O. 1, 667.

MUNICIPALITÉ DE LÉRY
(*Prolongation de délai pour permettre
d'adopter un document visé*).

Avis, (2008) 140 G.O. 1, 667.